

Décision 11-DCC-122 du 17 août 2011

relative à l'acquisition de la société SIA
Champagne Ardenne par la société SAS
Centrale Automobile Strasbourg

Posted on: 05 septembre 2011 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Centrale Automobile
Strasbourg SAS

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

SIA CHAMPAGNE-ARDENNE

Lire

le texte intégral de la décision

74.89 Ko